



## Avis public SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La soussignée donne un avis public, que le conseil de la Municipalité de Mont-Saint-Michel tiendra une séance extraordinaire le 14 avril 2025 à 19h, au 94, rue de l'Église à la Salle du conseil.

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations et la période de questionnement porteront sur la modification de la disposition des dépenses sans affecter les revenus au budget 2025.

Par conséquent, vous pouvez poser vos questions à l'avance par courriel [info@montsaintmichel.ca](mailto:info@montsaintmichel.ca) ou directement au comptoir de service à l'hôtel de ville.

Donné à MONT-SAINT-MICHEL, le 8<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2025.

La greffière-trésorière par intérim

  
Francine Lévesque

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Francine Lévesque, greffière-trésorière par intérim., certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9 h et 24h, le (2 jours avant séance) le 8<sup>e</sup> jour du mois d'avril, à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal, sur notre site web et à la bibliothèque municipale.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8<sup>e</sup> jour d'avril 2024.

La greffière-trésorière par intérim

  
Francine Lévesque